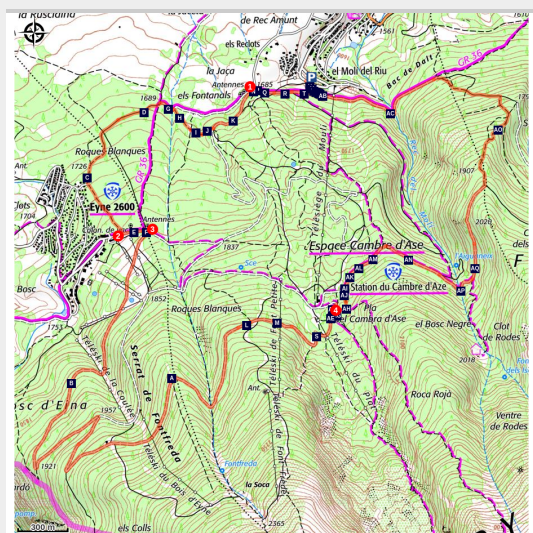


# Rec del Moli

Pyrénées Catalanes - Eyne



(© service APN)

*Parcours sportif et technique, avec un fort dénivelé. Vue privilégiée sur le cirque du Cambre d'Aze en récompense.*

Ce parcours permet de découvrir de plus près le magnifique cirque glaciaire du Cambre d'Aze. Une belle décente technique est au programme. Réservé aux pratiquants aguerris !

## **Infos pratiques**

---

Pratique : Rando VTT

---

Durée : 3 h

---

Longueur : 12.2 km

---

Difficulté : Très difficile

---

Type : Boucle

---

Thèmes : Randonnée en montagne

# Itinéraire

**Départ** : Parking de la station de ski Saint-Pierre-Dels-Forcats

**Arrivée** : Parking de la station de ski Saint-Pierre-Dels-Forcats

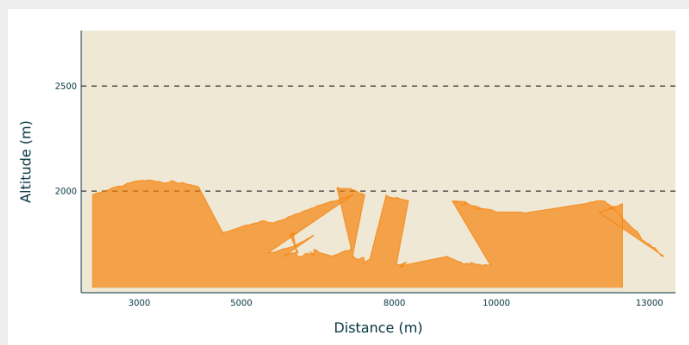
**Balisage** : ➤ VTT (PNR)

**Communes** : 1. Eyne

2. Planès

3. Saint-Pierre-dels-Forcats

## Profil altimétrique



Altitude min 0 m

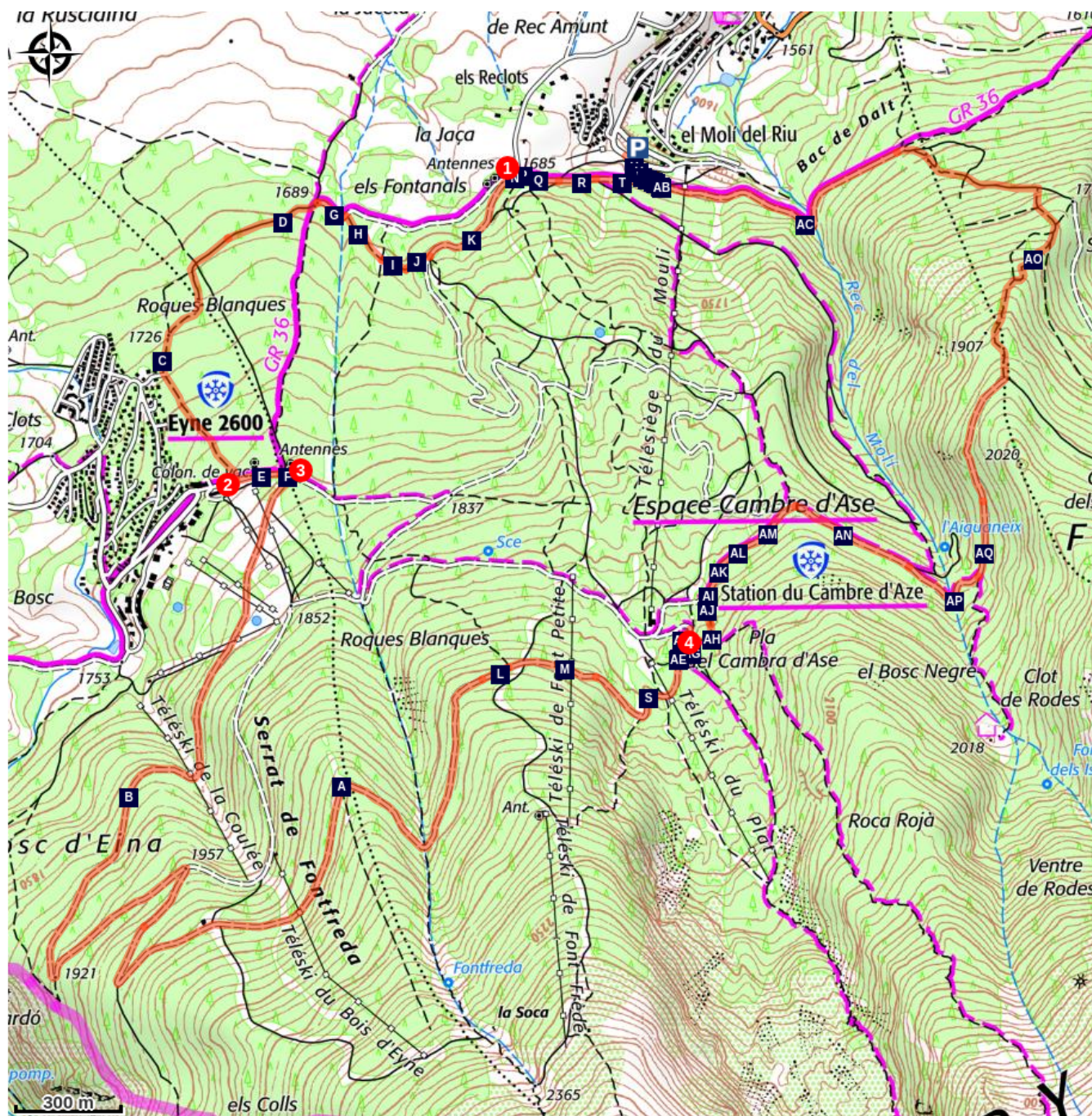
Altitude max 0 m

**Station de ski de Saint-Pierre-dels-Forcats (1640 m)** - Face au panneau départ, remonter la piste forestière à votre gauche, puis à l'intersection prendre ensuite à droite, jusqu'au relais antenne.

1. **Relais antenne de St Pierre (1687 m)** - Prendre à gauche et suivre le balisage VTT n°22 jusqu'au parking de la station d'Eyne.
2. **Parking de la station d'Eyne (1786 m)** - Prendre à gauche jusqu'au relais antenne Eyne.
3. **Relais antenne d'Eyne (1799 m)** - Quitter la piste forestière et prendre tout de suite à droite la piste jusqu'à la station de ski de St Pierre dels Forcats.
4. **Station de ski de St Pierre dels Forcats (1951 m)** - Suivre le balisage VTT n°22 jusqu'au point de départ, le parking de la station de St Pierre.



# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques



## Itinéraire inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des Pyrénées-Orientales

Le PDIPR est un outil de protection juridique des tracés qui recense les itinéraires ouverts à la randonnée pédestre, équestre et VTT. Il vise ainsi à favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée. Pour être inscrit à ce plan, un itinéraire doit répondre à un ensemble de critères de qualité en terme d'aménagement et de gestion.



## Risque incendie

Attention : l'itinéraire transite dans un massif forestier sensible au risque incendie de forêt. Entre le 1er juillet et le 15 septembre, selon le niveau de risque, la circulation en voiture, à vélo, ou à pied est réglementée. Consulter le site de l'Etat afin de connaître le risque journalier et préparer au mieux votre itinéraire : [Vigilance feux de forêts](#)



## Recommandations

Si vous observez une différence entre la carte et le balisage suivez toujours le balisage

Comment venir ?

### Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur [www.laregion.fr](http://www.laregion.fr)  
Sinon, pensez au covoiturage !

### Accès routier

Depuis Perpignan suivre la RN 116 jusqu'à Mont-Louis.  
Au croisement, prendre la D 10, en direction de La Cabanasse, St Pierre dels Forçats.  
Traverser le village. A la sortie de celui-ci, prendre à droite en direction de la station de ski.

### Parking conseillé

Parking de la station de ski de Saint-Pierre-dels-Forçats



# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Réserve naturelle nationale de la vallée d'Eyne

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la vallée d'Eyne**

Bureau de la réserve

Carrer de l'escola

66800 Eyne

Tél : 04 68 04 77 07

E-mail : [eyne@espaces-naturels.fr](mailto:eyne@espaces-naturels.fr)

Site : <https://www.reserves-naturelles-catalanes.org/nous-connaître/les-rnc/reserve-deyne>

Pour assurer la pérennité de cet espace naturel protégé, il convient de respecter la réglementation en vigueur :

### Sont interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,
- le feu,
- la circulation de véhicules à moteurs,
- l'abandon de déchets,
- le camping.

## Lieux de renseignement

Office de tourisme de Mont-Louis

6 boulevard Vauban, 66210 Mont-Louis

[otmontlouis@gmail.com](mailto:otmontlouis@gmail.com)

Tel : +33 (0)4 68 04 21 97

<https://www.mont-louis.net>



## Source



Communauté de  
Communes Pyrénées  
Catalanes  
<https://www.pyrenees-catalanes.net/>